

1949 T. 29 - N. 604-605

Extrait de la *Revue Int. de Botanique Appliquée*, n° 325-326.

Sur quatre *Diospyros* africains utilisés  
dans la pharmacopée indigène de la Côte d'Ivoire  
(Haute-Volta).

Par J. KERHARO et A. BOUQUET.

Parmi les représentants africains de la famille des Ebenacées on ne compte guère que les genres *Maba* et *Diospyros*; mais à part une espèce de *Maba*, le *M. soubreana* A. Chev. auquel on reconnaît quelquefois des propriétés hémostatiques, seuls les *Diospyros* sont utilisés, localement, comme « médicaments ».

Rev. de Bot. Appl.

40

Fonds Documentaire IRD



010025070



Fonds Documentaire IRD

Cote: BX25070

Ex: *un seul*

Au cours de notre récente enquête en Côte d'Ivoire et Haute-Volta, notre attention a été attirée sur quatre *Diospyros*, le *D. kekemi*, le *D. mespiliformis*, le *D. monbuttensis* et le *D. xanthochlamys*.

**Diospyros kekemi** Aubr. et Pellegr. (Herbier 170 : Comoé).

Nom vernaculaire. — En tagouana : *wen wenyà bënë*.

Le *D. kekemi* est un petit arbre répandu dans les sous-bois des « deciduous forests » de la Moyenne Côte d'Ivoire, remontant, à la faveur des galeries forestières, jusqu'à la zone de savane (Bouaké-Katiola). Le décocté de tiges feuillées est donné, en boisson, dans le traitement de la lèpre par divers guérisseurs tagouanas qui y ajoutent souvent des feuilles de *Raphiostylis beninensis* et des écorces d'*Anogeïssus schimperi*.

**Diospyros mespiliformis** Hochst. (Herbier 96 : Katiola).

Noms vernaculaires. — En bambara, dioula, sénoufo : *Sounsoum*, *sounsou*; en malinké : *Sana sounsoum*, *dabakala sounsoum*; en tagouana : *Siambov*; en guimini : *Katio*; en baoulé : *Tièmi*, *blagui-golé*, *babligoualé*; en haoussa : *Kania*, *kagnia*; en gouin : *Onfra*; en dagari : *Gâ*; en mossi : *Gaaka*, *gangha*; en maho : *Hamon sounsou*; en koulango : *Hion*.

D'une aire de dispersion extrêmement vaste, allant des bords du Niger à la Rhodésie, le *D. mespiliformis* est, surtout une espèce caractéristique des savanes boisées de type guinéen. Il y constitue souvent des boqueteaux en compagnie du *Berninia doka*, de l'*Anogeïssus schimperi*, de l'Acajou à grandes feuilles (*Khaya grandifolia*) et du *Dialium guineense*, au milieu desquels il se remarque immédiatement par son fût noirâtre. Le sounsoum est une espèce relique des « deciduous forests » très claires qui peuplaient autrefois le district préforestier actuel et que les défrichements et feux de brousse ont aujourd'hui considérablement dégradés (AUBRÉVILLE).

Cette espèce est non seulement intéressante pour son bois dur à grain fin de couleur gris-rose, pour ses fruits comestibles utilisés pour polir et vernisser les récipients et autres ustensiles en terre cuite, mais aussi pour les nombreuses propriétés thérapeutiques que lui reconnaissent les Indigènes. Elle entre, en effet, dans la catégorie des « grands médicaments » de l'Afrique Occidentale.

Les racines, torréfiées puis pulvérisées, sont triturées avec du sel et de l'huile de palme, de façon à former des boulettes qui sont données à raison de trois ou quatre par jour dans les formes graves d'ictères. Cette médication produirait des vomissements et des diarrhées profuses, action généralement recherchée par les Africains dans le traitement de ces maladies.

Le décocté de racines est pris en boisson comme anthelminthique et dans les accouchements très difficiles; il est, dans ce cas, souvent associé aux écorces de *Fagara xanthoxyloïdes*, *Syzygium guineense* et fromager.

Les écorces du tronc ou des tiges sont surtout employées dans les traitements de la lèpre (boissons et bains, trois ou quatre fois par jour avec le décocté). Les écorces de sounsoum sont parfois addi-

tionnées de celles de *Fadogia agrestis*, de *Strophanthus sarmentosus* ou de *Combretum sokodense*.

Les feuilles sont réputées comme hémostatique et cicatrisant : appliquées sous forme d'emplâtre sur les coupures et les blessures, elles arrêteraient les hémorragies et amèneraient une cicatrisation rapide en empêchant toute infection secondaire de la plaie. Le suc des feuilles sert, en instillations auriculaires, à soigner les otites. Le décocté aurait une action fébrifuge et stimulante. La décoction de tiges feuillées est donnée en boisson comme contre-poison.

De l'étude à laquelle se sont livrés R. PARIS et sa collaboratrice M<sup>me</sup> MOYSE-MIGNON (1) sur les échantillons que nous leur avons remis, il ressort que *D. mespiliformis* possède un pouvoir antimicrobien et renferme du plumbagol au taux de 0,90 % dans les écorces de tronc et à l'état de traces dans les feuilles.

En dehors de la plumbagine, R. PARIS a mis en évidence un tanin, une saponine et une substance vraisemblablement identique au scopolétol.

L'infusé d'écorces à 1 pour 200 produit chez le poisson (*Ides melanotes*) de violents phénomènes d'excitation puis de paralysie. Chez la souris, la dose maxima tolérée est de l'ordre de 2 g 50/kg.

#### *Diospyros monbuttensis* Gürke (Herbier 827 : M'Bayakro).

Noms vernaculaires. — En baoulé et attié : *Niamébaka* (bois de Dieu), *niénébaka*.

Ce *Diospyros*, à écorce lisse et rougeâtre, nous a été signalé dans la région de M'Bayakro pour ses propriétés antilépreuses par les guérisseurs les plus réputés du pays. Ils utilisent pour le traitement la décoction des écorces et des tiges de *D. monbuttensis*, des tiges feuillées de *Cassia occidentalis* et de *Lippia adoensis*, en boissons et bains.

#### *Diospyros xanthochlamys* Gürke (Herbier 358 : Duékoué).

Noms vernaculaires. — En guéré : *Wanié*; en krou : *Garo*; en krou du Libéria : *Kéri*; en yacouba : *Wodri*; en bété : *Bodri*, *bodru*; en attié : *Baimbrou*.

Le *Diospyros xanthochlamys* est un petit arbre peu abondant en Côte d'Ivoire. Nous l'avons surtout remarqué dans la région forestière s'étendant entre le Sassandra et le Cavally (Taï). Rarement isolé, on le trouve surtout par groupes de quelques arbres répandus çà et là dans la forêt. Le plus important des peuplements qu'il nous a été donné de rencontrer comprenait une quinzaine d'arbres, situés à quelques centaines de mètres du village de Djidoubaye (entre Guiglo et Taï). Il paraît beaucoup plus rare dans les forêts de l'E de la Colonie. Il est remarquable au moment de la floraison (juillet) par ses fleurs mâles groupées par huit ou dix et ses fleurs femelles isolées, insérées sur les vieux rameaux et même le tronc.

(1) PARIS R. et MOYSE-MIGNON M<sup>me</sup> M. — Pouvoir antimicrobien et présence de plumbagol chez deux *Diospyros* africains (*D. xanthochlamys* Gürke et *D. mespiliformis* Hochst. C. R. Ac. Sc., t. 228, 27 juin 1949, p. 2063-2064.

Les fruits sont complètement enveloppés par les quatre lobes très larges du calice (de septembre à janvier).

Le *D. xanthochlamys* est très connu des Guérés et des Krous qui ont, pour ainsi dire, repéré tous les arbres. Il constitue, en effet, un des composants constants des poisons de flèches guérés. L'extrait d'écorce puissamment vésicant et toxique produit au niveau des plaies par flèches une nécrose plus ou moins profonde des tissus, facilitant ainsi la pénétration des autres toxiques (*Mansonia altissima* en particulier) dans la circulation générale de l'animal blessé (1).

Dans toutes les régions où cet arbre est connu, les guérisseurs s'en servent dans le traitement de la lèpre. Les Guérés soignent très rarement la lèpre par voie interne, mais presque toujours par une série d'applications, sur les macules lépreuses, de pulpe fraîche d'écorces de wanié. Cette thérapeutique produit une vésication énergique amenant, dans de nombreux cas, la disparition presque totale des lépromes. Malheureusement temps et moyens nous ont manqué pour suivre de plus près cette thérapeutique indigène qui, aux dires des usagers, donnerait d'excellents résultats (2).

A partir de nos échantillons de Côte d'Ivoire R. PARIS a montré (3) que l'infusé d'écorces de tiges à 10 % inhibe la croissance du staphylocoque. En employant la méthode de dosage des cylindres Heatley, cet infusé révèle un pouvoir antimicrobien comparable à 1 U.I. de pénicilline; par la méthode des dilutions, il a été constaté, après filtration de l'infusé sur verre Iena G. 5, que l'écorce de *D. xanthochlamys* agissait également sur le streptocoque et le bacille diphtérique à des dilutions de 1 à 2 pour 1 000.

Divers fractionnements ont permis d'établir que ce principe était de la plumbagine (plumbagol) ou 5-hydroxy 2-méthyl 1.4 anthraquinone existant au taux de 2,25 % dans les écorces de tronc et 0,12 % dans les feuilles.

Outre la plumbagine R. PARIS a caractérisé du point de vue chimique un tanin, une saponine et une substance identique au scopolétol (esculétole 6-méthyl ether) comme dans *D. mespiliformis*.

L'infusé d'écorces à 1 pour 200 tue les paramécies en 10 minutes et les Daphnies en 15 minutes. Il produit chez le poisson (*Ides melanotes*) de violents phénomènes d'excitation, puis de paralysie. Chez la souris, la dose maxima tolérée par voie sous-cutanée est voisine de 5 g/kg et la dose mortelle d'environ 10 g/kg. Chez le chien, par voie intraveineuse et à la dose de 0 g 20/kg, il provoque de l'hypertension et de l'hyperpnée. Avec les feuilles, les mêmes effets sont retrouvés, mais très atténués.

### Conclusions.

D'après les différents renseignements recueillis sur place en Afrique — renseignements soigneusement recoupés qui nous

(1) KERHARO J. et BOUQUET A. — La chasse en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta. Rites, plantes fétichistes et poisons de flèche. *Acta Trop.* (Bâle), VI, 1949, 3, p. 193-220.

(2) KERHARO J. et BOUQUET A. — La notion de lèpre et les conceptions indigènes du traitement. *Commun. Soc. Path. Exot.*, 9 nov. 1949.

(3) PARIS R. et MOYSE-MIGNON M<sup>me</sup> M. — *Loc. cit.*

avaient incité à expédier en France des matériaux d'étude — et à la suite des premiers résultats communiqués par le Prof<sup>r</sup> R. PARIS, de la Faculté de Pharmacie de Paris, il apparaît que les *Diospyros* méritent d'être pris en considération comme source de plumbagol, pour leur pouvoir antibiotique et peut-être même pour d'autres propriétés qui se révéleront encore en dernière analyse.

---

